

OFFRE D'EMPLOI

L'Association gestionnaire Santé Mentale et Communautés (établissement de santé psychiatrique privé d'intérêt collectif, établissements médico-sociaux et social) recrute :

Un(e) médecin psychiatre (H/F) en CDI à temps partiel 13h30 hebdomadaires

A pourvoir dès que possible

Emploi du temps à définir avec une présence impérative le mardi de 12h30 à 15h30

- **7h30 sur le dispositif ALP (Accueil Liaison Psychothérapie) :**

ALP est une structure de soins intensifs, non sectorisée de 12 places pouvant recevoir jusqu'à 20 patients, en situation de souffrances psychiques aiguës et notamment de crises suicidaires ne relevant pas d'une hospitalisation à temps plein.

- **6h sur la Communauté thérapeutique du CERISIER :**

Les Communautés thérapeutiques permettent des séjours temporaires dont la durée (de quelques mois à quelques années) est fonction de l'évolution personnelle du résident. Les Communautés thérapeutiques peuvent accueillir toute personne majeure bénéficiant de capacités d'autonomie sociale suffisantes. Le patient est le plus souvent adressé par ses thérapeutes personnels. Les séjours s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat avec le dispositif de soin personnel du résident.

Le médecin psychiatre exerce au sein d'une équipe soignante pluridisciplinaire, en lien avec le directeur et l'équipe administrative, en relation avec nos partenaires et autorités administratives. Il (elle) participe aux temps de réunions cliniques, d'équipe, institutionnelles et aux supervisions. Chacun s'engage à respecter le droit des usagers et la confidentialité. Il est attendu un intérêt pour la psychiatrie publique et la psychothérapie institutionnelle et que chacun s'investisse dans la vie associative et institutionnelle de SMC.

Formation et expériences attendues :

Orientation psychanalytique.

Expérience du travail en réseau et du travail d'équipe.

Expérience du travail groupal.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au Dr KINTZ au 04 72 65 75 00.

Poste basé à Villeurbanne.

Convention CCN51.

Avantages sociaux : mutuelle, titres-restaurant, œuvres sociales, 6 semaines de congés payés.

Adresser CV, lettre de motivation, diplôme et autorisation d'exercer (inscription à l'Ordre des Médecin, n°RPPS) à Monsieur le Directeur - Santé Mentale et Communautés - 136 rue Louis Becker - 69100 VILLEURBANNE ou par mail : contact@smc.asso.fr.